

Rapport annuel 2010

Mars 2011

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert Environnement puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses réunions. Chaque thème abordé dans ce document comprend, dans un premier temps, une explication du sujet et, dans un second temps, un résumé des activités du Comité qui y sont liées.

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE	1
2.	ACTIVITÉS DU COMITÉ	4
3.	PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS	5
3.1	LE SUIVI DES PLAINTES DES CITOYENS ET LA GESTION DES ODEURS	5
3.2	LE CONTRÔLE DES GOÉLANDS	8
3.3	LE FONDS DE VALORISATION AGRICOLE	9
3.4	LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC.....	10
3.5	LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU COMITÉ ET DU SITE.....	10
4.	RÉSULTATS.....	12

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Il a été mis en place le 27 février 2004 et son mandat a été révisé le 16 septembre 2004.

Son mandat est le suivant :

- Faire des recommandations aux gestionnaires pour limiter les impacts du site;
- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des groupes environnementaux, des intervenants socioéconomiques et des gens d'affaires. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres. Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel s'intègre dans le plan de communication qui a été adopté en 2005 et mis en œuvre formellement en 2007 par le Comité de vigilance, dont le but est de faire connaître le Comité à la population, d'augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, de valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et de susciter l'intérêt à participer au Comité. Dans ce plan, le Comité a également insisté sur son indépendance d'action et de diffusion d'information par rapport à WM.

Depuis le mois de juillet 2008, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant l'historique du Comité, son mandat, le fonctionnement et les activités du Comité, diverses communications (revue de presse, registre des plaintes, alerte odeurs), les dossiers prioritaires ainsi que les comptes rendus des réunions et les rapports annuels (voir au www.vigilancewmste-sophie.org)

Fin 2010, la composition du Comité était la suivante :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président du Comité – Ste-Sophie	M. Yvon Berthiaume
	Citoyenne – Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët
	Citoyen – Ste-Sophie	M. Robert Proulx
	Citoyen – Ste-Sophie	M. André Boucher
	Citoyen – Prévost	M. Roger Landry
	Citoyen – Ste-Anne-des-Plaines	M. Robert Vedrine
	Citoyenne – St-Jérôme	Mme Céline Mul
	Citoyen – Ste-Sophie	M. Ronald Gill
Représentants du secteur municipal	Municipalité de Ste-Sophie	M. Yvon Brière
		Mme Louise Melançon
	MRC de la Rivière-du-Nord	Mme Danielle Simard
	Ville de Ste-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde
		M. Christian Leclair
	Municipalité de St-Hippolyte	M. Philippe Roy
Mme Geneviève Simard		
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'Achigan	M. Georges Raymond
	Société d'horticulture de St-Colomban - Hortifolie	M. Paul Doré
Représentants des organismes socio-économiques	Club Récréatif Équestre des Laurentides	Mme Danielle Rioux
		M. Alain Grégoire
	CLD de La-Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Roger Chaumont

Représentants de Waste Management		
Représentants de WM	Coordonnateur des relations communautaires	Hugues Vincelette
	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	Daniel Brien
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Sainte-Sophie	Simon Mercier
	Directeur des affaires publiques	Martin Dussault
	Responsable des relations municipales et communautaires	M. Bernard More

Animateurs	<i>Transfert Environnement</i>	André Delisle et Marie Beaubien
Rapporteurs	<i>Transfert Environnement</i>	Alex Craft, Alexandra Boileau, Élodie Rolland et Marie-Michelle Paradis

Certaines personnes ressources sont également intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2010, les personnes ou groupes suivants ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Organisation	Personne-ressource	Sujets abordés
AECOM Tecsalt inc.	M. Éric Deneut, biologiste	Résultats du programme d'abattage et d'effarouchement des goélands
Université du Québec à Montréal	Mme Éricka Thiériot, candidate à la maîtrise en biologie	Étude sur les goélands : évaluation des méthodes d'effarouchement

Le présent rapport, le sixième du Comité, expose les activités et les dossiers d'importance qui ont été traités lors des différentes réunions tenues au cours de l'année 2010, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2010 soit le 25 mars, le 8 juillet, le 21 octobre et le 9 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
Réunion du 25 mars 2010	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Suivi « goélands » et programme d'abattage • Visites du site Internet • Courriel • Rapport annuel 2009 ➤ Suivi sur le <i>Projet de politique québécoise de gestion des matières résiduelles</i> et mémoire de WM ➤ Suivi du projet de développement : chronologie et phases de développement en fonction du décret
Réunion du 8 juillet 2010	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi « Goélands » et programme d'abattage ➤ Présentation des technologies de gestion des matières résiduelles dans lesquelles WM a investi ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Visites du site Internet • Courriels • Adoption et diffusion du rapport annuel 2009 ➤ Fonds de valorisation agricole
Réunion du 21 octobre 2010	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Visites du site Internet • Courriels • Suivi « goélands » • Diffusion du Rapport annuel 2009 ➤ Présentation sur les suivis environnementaux au site ➤ Suivi sur le Fonds de valorisation agricole ➤ Retour sur la journée porte ouverte

Date	Sujets traités
Réunion du 9 décembre 2010	<ul style="list-style-type: none">➤ Rapports d'activités<ul style="list-style-type: none">• Registre des plaintes• Visites du site Internet• Courriels➤ Présentation du rapport du programme d'abattage des goélands➤ Présentation sur le compacteur solaire

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les sujets abordés en 2010, les dossiers principaux sont le suivi des plaintes reçues, le contrôle des goélands, le Fonds de valorisation agricole, la gestion des matières résiduelles au Québec, technologies de traitement des matières résiduelles, ainsi que le suivi du développement du site et de sa gestion environnementale. Étant donné que la totalité des plaintes concernait les odeurs générées par le site, ce thème a été un sujet d'intérêt et une préoccupation du Comité tout au long de l'année 2010.

3.1 Le suivi des plaintes des citoyens et la gestion des odeurs

Certains citoyens émettent des plaintes relatives au site, soit à la municipalité de Sainte-Sophie ou de Sainte-Anne-des-Plaines, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune de ces plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments pour la population locale.

10 plaintes ont été reçues en 2010, soit :

Date	Origine et nature de la plainte	Causes et Mesures correctives
10 janvier 2010 (2010-01)	Odeurs de biogaz, secteur de l'intersection de la Route 117 et du Rang Ste-Marguerite, vers 9h	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'opération optimale du système de captage des biogaz ▪ Amélioration du recouvrement final ▪ Améliorations majeures au système de captage des biogaz prévues à l'été 2010 ▪ Alerte au smog en vigueur pour la région
20 mai 2010 (2010-02)	Odeurs de déchets (intensité moyenne) perceptibles au 230 boul. Ste-Sophie, vers 7h	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de construction de tranchées de captage en cours, avis d'odeurs en vigueur. ▪ Compléter les travaux rapidement.
4 juin 2010 (2010-03)	Odeurs de déchets perceptibles au 230 boul. Ste-Sophie, vers 8h15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'opération optimale de système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.
26 juin 2010 (2010-04)	Odeurs de déchets (intensité moyenne) perceptibles au 230 boul. Ste-Sophie, vers 8h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'opération optimale de système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.
30 juin 2010 (2010-05)	Odeurs perceptibles secteur du parc Brière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficile de déterminer si les odeurs peuvent être associées au LET.
21 août 2010 (2010-06)	Odeurs de déchets perceptibles au 230 boul. Ste-Sophie, en avant-midi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'opération optimale de système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.
1 septembre 2010 (2010-07)	Odeurs de déchets perceptibles au 230 boul. Ste-Sophie, vers 20h	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alerte au smog en vigueur. ▪ Travaux en cours sur le site, avis d'odeurs en vigueur. ▪ Assurer l'opération optimale de système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.

Date	Origine et nature de la plainte	Causes et Mesures correctives
7 septembre 2010 (2010-08)	Odeurs de déchets perceptibles au 230 boul. Ste-Sophie, vers 08h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux en cours sur le site, avis d'odeurs en vigueur. ▪ Assurer l'opération optimale de système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.
13 septembre 2010 (2010-09)	Odeurs en provenance du LET perceptibles au 17287 montée Héroux, Mirabel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux en cours sur le site. ▪ Assurer l'opération optimale de système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.
14 septembre 2010 (2010-10)	Odeurs de déchets (intensité forte) perceptibles au 230 boul. Ste-Sophie, vers 6h45	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux en cours sur le site. ▪ Assurer l'opération optimale de système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.

Durant l'année 2010, la majorité des plaintes reçues au sujet des problèmes d'odeurs concernaient des problèmes d'odeurs reliés aux déchets.

La pratique d'avertir le voisinage lors de travaux susceptibles d'engendrer des odeurs est en place depuis quelques années pour WM, mais elle s'est améliorée avec l'arrivée du site Internet. Il s'agit d'un moyen supplémentaire, en temps réel, pour que les résidants du voisinage susceptibles d'être touchés soient avertis, en plus d'être joints par courrier ou par courriel. De plus, afin d'optimiser la diffusion des avis d'odeurs aux voisins du site, un système de distribution automatique de messages téléphoniques a été mis en place.

Les mesures correctives pour la majorité des plaintes d'odeurs ont été d'assurer la qualité du recouvrement journalier et intermédiaire et d'assurer l'opération optimale du système de captage du biogaz, surtout au courant de périodes de travaux, notamment au mois de septembre. Le bon fonctionnement du système de neutralisants d'odeurs fait aussi partie des vérifications réalisées à la suite de la réception d'une plainte. Un des citoyens situés à proximité du site a émis de nombreuses plaintes par rapport aux odeurs. Pour répondre à ce plaignant, le Comité a proposé qu'une rencontre avec ce dernier soit organisée afin de discuter de la problématique et de se déplacer sur les lieux lorsque celui-ci émettra de nouveau une plainte. Depuis cette proposition, la situation ne s'est pas représentée, mais la procédure établie est toujours d'actualité pour 2011.

3.2 Le contrôle des goélands

Le dossier des goélands est un dossier récurrent depuis la création du Comité en 2004. Plusieurs actions ont été réalisées au cours des dernières années afin de réduire et de contrôler la présence des goélands au site et aux alentours.

Depuis 2005, le Comité, en collaboration avec WM, a entrepris des démarches afin d'obtenir un permis d'abattage sélectif dans le cadre d'un projet-pilote, en complément des mesures d'effarouchement déjà en place. À la fin de l'année 2006, un permis scientifique d'abattage sélectif des goélands a été octroyé par le Service canadien de la Faune (SCF), et ce, pour trois ans. Ce permis, une première au Québec, autorisait donc WM à réaliser son projet de programme d'abattage du 1er avril au 15 octobre de chaque année, soit pour une durée annuelle de 21 semaines. Le projet-pilote a pris fin en 2009. En regard des résultats positifs fournis par AECOM TecSult, la firme engagée pour réaliser les décomptes de goélands, des démarches de renouvellement du permis d'abattage ont été entreprises. À cette fin, WM a rencontré le SCF en 2009 pour lui demander non pas un permis scientifique, mais plutôt un permis standard.

En 2010, les démarches par rapport à ce renouvellement, la décision du SCF pour le permis et le rapport final d'AECOM TecSult sur le projet-pilote de trois ans ont fait l'objet d'un suivi auprès du Comité.

Après une évaluation du dossier par le SCF, WM a obtenu un nouveau permis scientifique, cette fois dans le cadre d'une étude sur le comportement du goéland à bec cerclé menée par un groupe de recherche du département de sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les municipalités de Saint-Hippolyte et de Sainte-Sophie sont notamment impliquées dans ces travaux de recherche. Les responsables de l'étude utilisent le site de Sainte-Sophie pour tester les méthodes d'effarouchement (abattage ou utilisation des billes de caoutchouc). Le permis obtenu permet d'abattre 35 oiseaux par semaine, du mois d'avril jusqu'au mois de novembre, et 21 oiseaux par semaine pour les mois de novembre et de décembre. Les oiseaux sont migrateurs et donc absents le reste de l'hiver. L'abattage a commencé le 25 mars 2010, quelques semaines après le retour des goélands. Les décomptes sont effectués par les étudiants et un rapport sera produit à la suite des travaux. Afin d'apporter plus de précisions, Mme Thiériot, candidate à la maîtrise en biologie de l'UQAM, est venue présenter les objectifs de l'étude au Comité en juillet 2010, précisément sur l'évaluation de différentes méthodes d'effarouchement. L'étudiante a présenté le protocole utilisé pour mener à bien cette évaluation et les résultats préliminaires des prises de données. M. Mercier, directeur des opérations du site de Sainte-Sophie, a exposé la suite des résultats fournis par la chaire de recherche lors de la rencontre d'octobre 2010, c'est-à-dire les effectifs moyens de goélands en fonction des périodes et des méthodes d'effarouchement.

Les résultats finaux du projet-pilote d'abattage et d'effarouchement des goélands géré par AECOM Tescult ainsi que l'historique, les zones d'études et les méthodes de contrôle ont été présentés par Éric Deneut, biologiste et détenteur d'une maîtrise en environnement, lors de la dernière réunion du Comité de vigilance en décembre 2010. M. Deneut a expliqué les pics de fréquentation des goélands correspondant à des périodes spécifiquement liées au besoin d'accès d'une source alimentaire facile et accessible, par exemple la fin de l'hiver ou le début du printemps, lors de l'élevage des jeunes ou encore au rassemblement automnal. En conclusion, l'étude démontre que la combinaison des méthodes d'abattage avec les différentes méthodes d'effarouchement se révèle très efficace pour éloigner les goélands. Une baisse de 79 % des effectifs de goélands au lieu d'enfouissement depuis 2004 est estimée.

Le contrôle des goélands est donc un dossier d'importance pour les membres du Comité qui suivent de près les résultats liés aux diverses méthodes d'effarouchement utilisées dans l'un ou l'autre des programmes d'abattage sélectif. Certains se sont interrogés sur le nombre de goélands présents comparativement aux années passées, sur le financement et l'accès à l'étude réalisée par les étudiants de l'UQAM, sur l'impact de goélands sur les lacs, ainsi que sur les autres méthodes d'effarouchement existantes.

3.3 Le Fonds de valorisation agricole

Le Fonds de valorisation agricole est né d'un comité créé en 2003 dont le mandat était de s'assurer que la communauté agricole soit compensée pour l'utilisation des terres agricoles aux fins de l'enfouissement. L'entreprise WM s'est entendue avec la MRC de La Rivière-du-Nord pour investir un montant de 500 000 \$ dans le Fonds de valorisation agricole. Le fonds a été mis sur pied afin de dynamiser l'agriculture en périphérie des installations de l'entreprise WM. Le mandat de gérer le fonds a été confié au CLD Rivière du Nord. Toutefois, c'est un comité regroupant des représentants de la MRC, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), des municipalités de Sainte-Sophie et de Sainte-Anne-des-Plaines, du Conseil régional de l'environnement des Laurentides et des agriculteurs des environs du lieu d'enfouissement qui analyse les demandes de financement des projets, en fonction de critères établis, et en recommande ou non l'acceptation.

Au début de l'année 2009, le CLD a présenté au Comité les deux premiers projets qui ont été retenus. En 2010, trois projets ont été déposés et acceptés. Le premier est une demande d'un agriculteur de Sainte-Sophie pour la construction d'un entrepôt de pommes de terre. Cette construction lui permettra de stocker et de conserver les pommes de terre. Le projet comprend aussi un volet d'achat de boîtes pour l'entreposage des pommes de terre. Le deuxième projet relève de l'agrotourisme. La personne ayant présenté la demande désire réaliser un élevage de paons ainsi qu'un centre d'interprétation du paon dans le but de construire de nouvelles volières et ainsi accueillir des visiteurs sur son site à l'été 2011. Le troisième projet est celui d'un agriculteur de Sainte-Sophie qui veut acquérir un nouveau séchoir pour le maïs et le soya

moins bruyant et plus écologique. Au total, 295 000 \$ ont été engagés, 15 % sous forme de subvention et 85 % sous forme de prêt à des taux avantageux. Il reste donc un montant de 205 000 \$ disponible pour d'autres projets se situant à l'intérieur du rayon de cinq kilomètres (secteur immédiat au site de WM).

3.4 La gestion des matières résiduelles au Québec

WM a abordé avec le Comité différents sujets traitant de la gestion des matières résiduelles au Québec. Une présentation sur le *Projet de nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a été réalisée. Le mémoire déposé par WM sur ce projet de politique a également été présenté aux membres du Comité de vigilance. Il présente une critique constructive et offre un éclairage sur la réalité opérationnelle et technique d'un gestionnaire de matières résiduelles.

À plusieurs occasions, les membres du Comité ont interrogé WM sur certaines notions plus générales du domaine de la gestion des matières résiduelles, par exemple au sujet de la biométhanisation, des redevances à l'enfouissement, de l'exportation des déchets, de l'avenir des matières putrescibles, des mesures de contrôle à la source et pour l'enfouissement du papier et du carton, de l'orientation des choix technologiques dans les années à venir et du traitement de certains types de matières résiduelles.

3.5 Le suivi des activités du Comité et du site

Une part des sujets traités par le Comité de vigilance concerne le suivi de ses propres activités. Au cours de l'année 2010, les dossiers suivants ont été soumis à l'attention du Comité de vigilance.

La représentation au sein du Comité

Le Comité tente toujours d'avoir une participation représentative et active de ses membres. À cet effet, il s'assure que les différents acteurs concernés soient présents lors des rencontres. Des préoccupations face à l'absence de certains membres incluant les représentants municipaux ont été soulevées. Un suivi a été réalisé, ce qui a permis d'avoir une meilleure participation lors de la dernière rencontre de l'année. De plus, WM s'est assuré auprès des membres du Comité de valider les thèmes d'intérêt qui pourraient être abordés lors des réunions de l'année 2011.

La visibilité du Comité

Les membres, avec l'appui de WM, ont poursuivi leurs efforts pour faire connaître les activités du Comité. En ce sens, le site Internet a été mis à jour périodiquement et le suivi des courriels reçus a été effectué à chaque rencontre. Les comptes rendus font partie des éléments qui sont consultés régulièrement sur le site. Les rapports annuels des années précédentes s'y retrouvent également.

Les investissements de WM pour de nouvelles technologies

Au cours des dernières années et plus récemment, WM a investi pour de nouvelles technologies de gestion des matières résiduelles. Selon le Directeur des affaires publiques, M. Dussault, la gestion des matières résiduelles est en ébullition technologique et la demande énergétique en pleine croissance ce qui favorise l'acquisition de certaines technologies. À la demande du Comité, WM a présenté certains partenariats et investissements de la compagnie, notamment en ce qui a trait au traitement des matières organiques. Le Comité s'est aussi vu présenter un compacteur de déchets fonctionnant à l'énergie solaire.

Les suivis environnementaux du site

M. Lacombe, Directeur de l'ingénierie et de l'environnement, est responsable de la conformité environnementale du site de Sainte-Sophie, mais aussi pour tous ceux détenus par WM au Québec. Compte tenu de l'arrivée de plusieurs nouveaux membres au sein de Comité au cours de l'année 2010, M. Lacombe a réalisé une présentation rappelant les divers suivis environnementaux effectués sur le site :

- Campagnes d'échantillonnages des eaux souterraines grâce à des puits de suivi aménagés (trois fois par année);
- Suivi environnemental propre au traitement des eaux et au réacteur biologique séquentiel (RBS) (une fois par semaine);
- Analyse du lixiviat grâce à des prélèvements à la base des cellules (trois fois par année);
- Vérification des eaux de rejet passant dans la conduite longeant la 1^{ère} rue pour ensuite se déverser à la rivière Jourdain au minimum une fois par semaine;
- Analyse en fonction des objectifs environnementaux de rejet (OER) une fois par année;
- Relevé de surface pour le suivi des biogaz réalisé avec un détecteur de méthane relié à un GPS (trois fois par année);
- Suivi du biogaz avec des puits à l'extérieur de la propriété (quatre fois par année).

De plus, le MDDEP réalise aussi des suivis sur le site. La présentation a également servi de rappel sur le plan de sécurisation qui a été mis en place par WM à partir de 2004.

Activité « portes ouvertes »

Le 26 septembre 2010, une journée « portes ouvertes » a eu lieu au site d'enfouissement. Cette journée, tenue annuellement, consiste principalement à offrir aux participants une visite du site, à expliquer les opérations de WM et à répondre aux questions des participants sur tout ce qui touche le lieu d'enfouissement et la gestion des matières résiduelles. Une cinquantaine de personnes ont pris part à l'activité. Les membres du Comité de vigilance ont bien sûr été invités à cette journée.

4. RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis plus de six ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités. Les comptes rendus des réunions sont disponibles sur le site Internet du Comité (www.vigilancewmste-sophie.org). Les membres du Comité ne se limitent toutefois pas à assister aux réunions : ils s'intéressent à la question plus globale de la gestion des matières résiduelles au Québec et dans le monde, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller les activités du site et ses impacts.

Du bilan de l'année 2010, le Comité peut se féliciter d'avoir réussi en fin d'année à obtenir une bonne représentativité des membres, notamment avec la venue de nouveaux représentants, mais aussi par une démarche de sensibilisation des membres plus anciens. La recherche de sujets d'intérêt pour susciter une participation active des membres a aussi été entreprise.

Priorités pour 2011

Pour 2011, les membres du Comité ont déterminé les dossiers prioritaires sur lesquels ils entendent se pencher. Ces priorités de travail concernent des sujets récurrents, notamment les nuisances potentielles causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont également les suivants :

- La gestion des odeurs;
- Le contrôle des goélands et les résultats de la recherche de l'UQAM;
- Le suivi de la gestion environnementale du site;
- Le Fonds de valorisation agricole et les nouveaux projets;
- La gestion des matières résiduelles au Québec;
- Les débouchés pour le biogaz et les nouvelles technologies;
- La récupération et la mise en valeur des matériaux.

Dorénavant, à chaque rencontre, une capsule technologique traitant d'un thème particulier relié aux technologies du secteur de la gestion des matières résiduelles sera réalisée. De plus, un point « Quoi de neuf au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie » sera à l'ordre du jour.